

AMICALE DU CORPS ARBITRAL

L'Amicale du Corps Arbitral de la F.F.C.L. est une société tendant à regrouper en son sein les arbitres et délégués sportifs des deux Comités Armagnac et Landes Béarn, unis par les mêmes liens de l'amitié.

Les membres de l'Amicale (déclarée à la Sous-préfecture de DAX sous le n°2991 le 10 janvier 1977, .O. du 20 janvier 1977), détenteurs de la licence de juré, prêtent leur concours pour toutes les compétitions officielles de la Course Landaise, collectives ou individuelles. Ils exercent leur compétence sur tout le territoire de la Fédération après une période probatoire durant laquelle ils exercent comme stagiaire, puis un examen testant leur capacité. L'Amicale est présidée par M. Guy BACHE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION élu le 23 octobre 2008 à BOUGUE (Landes)

Président Honoraire :

M. FONDEVILLE Jean - 40090 BOUGUE

Présidents d'Honneur :

M. LARRIEU Guy, exploitant agricole 40190 SAINT GEIN

M. BORDES Pierre, retraité 40700 HAGETMAU

Président :

M. BACHE Guy, 40090 BOUGUE

Vice Présidents :

M. LABERNEDE Jean Jacques retraité 40380 GAMARDE

Secrétaire :

Mme. LABAT Lydie, 40120 POUYDESSEAUX

Trésorier :

M. LESPERON Bernard exploitant agricole - 40280 BENQUET